

Des réponses sur les aides gouvernementales

Un dîner-causerie qu'il ne fallait pas manquer!

L'Association des industriels d'Anjou, en partenariat avec le Centre local de développement d'Anjou (CLD), invitait les gens d'affaires de la région à un dîner-causerie, le 25 octobre dernier, au Centre de congrès Renaissance.

On y a traité de l'aide gouvernementale, technique et financière, offerte aux entreprises et de la façon de s'y prendre pour obtenir l'appui des gouvernements dans la réalisation de projets divers.

Des représentants du CLD d'Anjou, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, d'Emploi-Québec, de Développement économique Canada, d'Investissement Québec et de la Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou étaient sur place pour présenter les principaux programmes d'aide, répondre à toutes les questions et proposer des pistes de solution aux gens d'affaires.

Ce dîner-causerie, très couru, a été fort apprécié par les participants, et il semble que plusieurs en aient retiré des bénéfices tangibles.



Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la ville de Montréal

Maintenant, au travail!

Permettez-moi de vous remercier, Angevines et Angevins, de la confiance que vous m'avez de nouveau exprimée lors des élections du 6 novembre.

Non seulement vous m'avez réélu aux postes de maire d'arrondissement et de conseiller de la Ville de Montréal, mais vous avez de surcroît porté au pouvoir tous les membres de mon équipe.

Cette confiance que vous avez témoignée envers *Équipe Anjou*, il nous faudra continuer de la mériter au cours des quatre prochaines années. Nous avons donc la responsabilité de mettre en pratique les politiques que nous avons proposées pendant la campagne électorale. En nous élisant, la population angevine nous a signifié son accord avec notre programme. Elle nous a lancé un message clair : allez de l'avant.

C'est notre intention, et nous donnerons suite à nos promesses. L'arrondissement d'Anjou entre maintenant, je peux vous l'assurer, dans une période faste de réalisations importantes pour l'avenir de notre collectivité. Dès le lendemain de l'élection, nous nous sommes mis au travail pour concrétiser des projets porteurs d'avenir pour Anjou. Nous sommes déjà à l'œuvre pour réaliser notre programme.

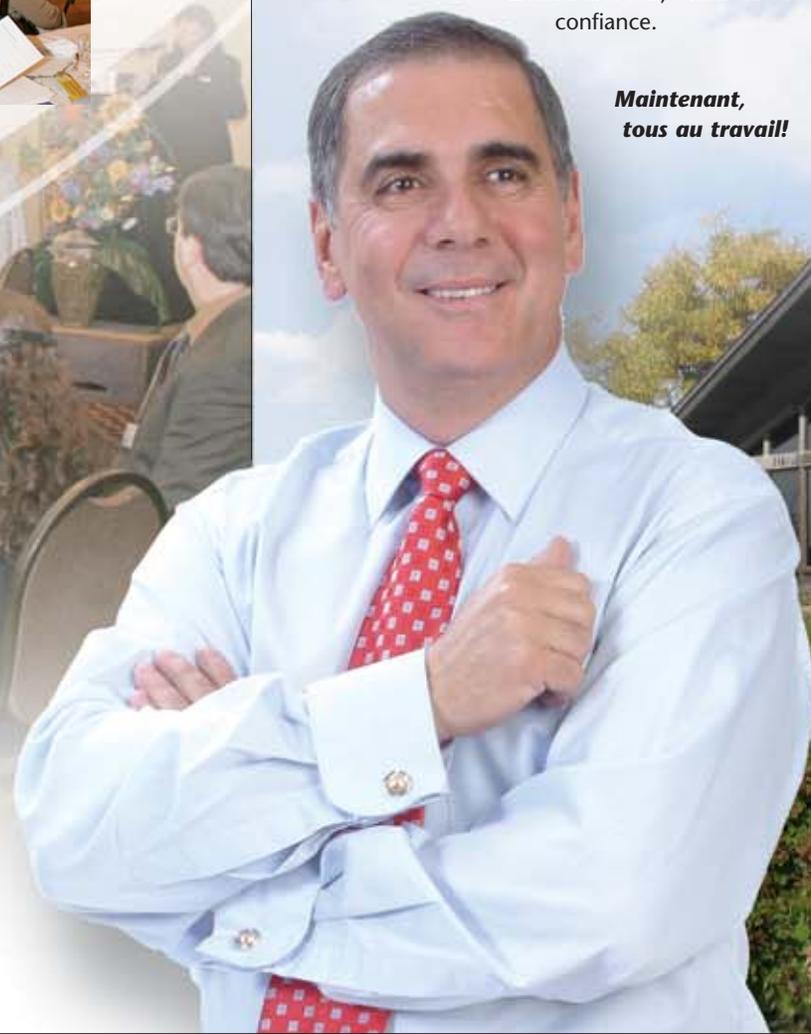
Au fil des mois qui viennent, nous allons donc :

- **organiser une vaste consultation publique sur les orientations socio-économiques d'Anjou;**
- adopter et mettre en application notre politique familiale;
- **agir en vue de sécuriser le réseau routier local;**
- finaliser et réaliser notre projet de centre multifonctionnel;
- **poursuivre notre programme d'amélioration des parcs;**
- assurer le prolongement de notre piste cyclable;
- **continuer à mettre en valeur notre parc d'affaires;**
- encourager les manifestations culturelles de quartiers.

Nous entrons, chers concitoyens, dans une ère de réalisations de première importance pour notre arrondissement. Nous nous sommes déjà mis à la tâche. Et nous n'avons pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin.

Encore une fois, merci de votre confiance.

**Maintenant,
tous au travail!**



Prochaine séance ordinaire du conseil

Elle aura lieu le **mardi 6 décembre**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Tous les citoyens y sont les bienvenus.



Déneigement

Des conseils pour un hiver plus agréable pour tous

L'arrondissement d'Anjou profite de ce début d'hiver pour rappeler à tous les citoyens un important règlement municipal conçu pour favoriser le bon voisinage et rendre l'hiver plus agréable et plus sécuritaire pour tous.

Selon le règlement N° 1607, article 26, relatif à la paix, au bon ordre et aux nuisances, il est interdit de déposer ou pousser de la neige ou de la glace sur les trottoirs, dans les rues ou sur les places publiques.

Seuls les propriétaires ou occupants d'immeubles unifamiliaux ou résidentiels de moins de six logements ne disposant pas de surfaces réservées au stationnement autres que les accès au garage peuvent pousser la neige ou la glace au bord des trottoirs, et ce, dans les 24 heures après la fin d'une chute de neige et avant que l'arrondissement ou ses entrepreneurs ne procèdent à l'enlèvement ou au chargement de la neige.

Le règlement indique également que l'arrondissement peut procéder à l'enlèvement de telle neige ou glace aux frais des occupants ou propriétaires de l'immeuble concerné, même lorsque ceux-ci auront fait faire leur travail de déneigement par d'autres.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende allant de 100 \$ à 1000 \$.

Nous demandons aux citoyens de se conformer à cette réglementation. C'est une question de civisme, de respect et de sécurité pour tous.

Inauguration du parc-école du Fort Des Ormeaux



Lors de la traditionnelle coupe de ruban, on reconnaît sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Roger Duplantie, président du Service d'aide communautaire d'Anjou (SAC), M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, M. Remy Tondreau, commissaire à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, M^{me} France Brais, directrice de l'école Saint-Joseph, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou et conseiller de la ville de Montréal, en compagnie de jeunes qui fréquentent le parc et d'Anjou, la sympathique mascotte de l'arrondissement d'Anjou.

C'est en présence de plusieurs dignitaires que s'est déroulée l'inauguration officielle des jeux du parc-école du Fort Des Ormeaux, le mardi 20 septembre dernier, dans la cour de l'école Saint-Joseph.

Les familles du quartier étaient invitées à participer à la grande fête marquant cette inauguration, et elles ont répondu en grand nombre, participant joyeusement aux nombreuses activités prévues pour elles par les organisateurs.

L'organisation de la fête avait été confiée à un comité formé de représentants de l'arrondissement d'Anjou, du Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de références Anjou, du Service d'aide communautaire d'Anjou et des directions des écoles Cardinal-Léger et Saint-Joseph.

Des travaux de réaménagement avaient déjà été réalisés en 2004 dans ce parc. Il s'agissait cette fois d'installer de nouvelles infrastructures de jeu. Ce qui a été fait... et bien fait!

Une initiative qui facilite l'intégration des arrivants

Une visite guidée de notre arrondissement



Bon an, mal an, la visite guidée de l'arrondissement d'Anjou revient pour aider les nouveaux arrivants à mieux s'intégrer à leur milieu de vie. Cette activité leur permet de connaître en quelques heures les divers services offerts par l'arrondissement.

Le dimanche 18 septembre, tôt en matinée, les nouveaux arrivants ont été reçus à la mairie d'arrondissement. Ils ont d'abord eu droit au visionnement d'une vidéocassette sur Anjou, puis à une visite du cabinet du maire et des bureaux administratifs, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Après une visite guidée en autobus, un goûter servi à la mairie d'arrondissement a mis un terme à cette matinée « prise de contact » fort appréciée de tous.

Le maire d'arrondissement Luis Miranda, M. Carol Beaupré, conseiller de ville, M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, M. Jacques Rioux, directeur d'arrondissement, ainsi que les directeurs des diverses Directions de l'arrondissement étaient sur place et ont accueilli les nouveaux Angevins et les nouvelles Angevines.

Quoi de neuf au sujet du cinquantième?

La préparation des célébrations du 50^e anniversaire d'Anjou suit son cours.

Une gamme complète d'articles promotionnels arborant le logo des fêtes du 50^e sera offerte au grand public, du 8 au 24 décembre prochains, dans l'allée Sears des Galeries d'Anjou. En plus, le stand vous proposera plusieurs idées emballantes pour vos cadeaux de Noël.

Un historien-conseil, M. François Hudon, Ph. D., poursuit actuellement des recherches afin de finaliser la rédaction de l'histoire d'Anjou. Celle-ci constituera la première partie de l'album-souvenir qui sera publié l'an prochain. La deuxième partie réunira les pages retenues par les familles, les organismes et les gens d'affaires d'Anjou pour rappeler leurs origines et raconter leur histoire. On retrouvera également dans l'album l'origine du nom de toutes les rues d'Anjou. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet: < www.anjou50.ca >.

Le comité organisateur des fêtes du 50^e anniversaire d'Anjou remercie ses partenaires majeurs: l'arrondissement d'Anjou, les Galeries d'Anjou et la Caisse populaire Desjardins d'Anjou.



Vous le savez, l'arrondissement d'Anjou est devenu le premier de la Ville de Montréal à se doter d'une véritable politique de la famille. Pourquoi une telle politique? Tout simplement pour assurer une meilleure qualité de vie à toutes les familles angevines.

C'est en mai dernier, que le maire d'arrondissement, Luis Miranda lançait les travaux qui devaient mener à l'adoption d'une politique de la famille. M^{me} Andrée Hénault, élue le 6 novembre dernier à titre de conseiller de la ville de Montréal, acceptait alors la présidence d'un Comité directeur Famille chargé d'élaborer un plan d'action en vue d'implanter cette politique.

Le comité a fait diligence pour formuler ses recommandations, de sorte que la politique de la famille de l'arrondissement d'Anjou a été officiellement adoptée le 4 octobre.

Rappel concernant la nouvelle politique de la famille

Ce qui caractérise la nouvelle politique, c'est qu'elle définit la famille comme la cellule de base de la socialisation et du développement socioaffectif des enfants. Son impact devrait être instantané et marquer un tournant décisif dans la façon d'envisager l'administration de l'arrondissement. *En effet, l'ensemble des actions, stratégies et politiques de l'arrondissement seront dorénavant évaluées en fonction de l'impact qu'elles pourraient avoir sur les familles.*

Toute personne désirant en savoir davantage sur la nouvelle politique de la famille peut s'informer, en ligne, au < anjou.ville.montreal.qc.ca >.

Inauguration du nouveau Boulodrome

Pierre qui roule amasse... beaucoup d'heureux!

L'inauguration du Boulodrome d'Anjou a eu lieu le dimanche 18 septembre. La cérémonie a réuni une centaine de personnes, y compris le maire de l'arrondissement d'Anjou Luis Miranda.

Inutile de dire que de nombreux citoyens attendaient cet instant avec impatience. Le Boulodrome offre à notre population vieillissante la possibilité de s'adonner à une activité physique salutaire.

Le Boulodrome servira à la pratique de trois activités sportives particulièrement prisées des aînés: le bocce, la pétanque et le billard.

Deux organismes à but non lucratif se partagent le nouvel emplacement: le Boulodrome d'Anjou, nouvellement créé, et l'Association récréative personnes âgées Anjou (ARPAA). À noter qu'il faut être membre de l'un ou l'autre de ces organismes pour pouvoir profiter du Boulodrome.



Sur notre photo, de gauche à droite: M. Roger Rémillard, membre de l'Association récréative personnes âgées Anjou (ARPAA), M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M^{me} Madeleine Filiatreault, présidente de l'ARPAA, et M. Jimmy Juliano, président de l'association Boulodrome d'Anjou.



Concours Maisons fleuries 2005

Les gagnants Maisons fleuries 2005

Toutes nos félicitations aux gagnants!

Chaque année, un grand nombre de citoyens et de citoyennes se donnent beaucoup de mal pour embellir leur demeure, afin de faire de leur environnement un endroit où il fait bon vivre.

Le Concours Maisons fleuries a pour but de reconnaître et de récompenser les efforts des artisans qui embellissent le milieu de vie angevin.

Le concours 2005 a connu son couronnement lors d'une cérémonie qui a eu lieu à la mairie d'arrondissement, le 21 octobre dernier. Une plaque commémorative a été remise aux gagnants en présence de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Carol Beaupré, conseiller de ville, M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, M. Alain Fraser, président du Comité d'embellissement 2005, et de plusieurs membres de ce comité.

Faisaient partie du Comité d'embellissement de cette année, outre M. Alain Fraser, M^{mes} Claudette Bélanger, Nicole Corbeil, Thérèse Goyette, Jacqueline Lacombe, Jeannine Lebire et Amalia Sebastia, ainsi que M^{me} Diane Chevrette, agente de développement à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou. Nous tenons à remercier vivement tous les membres du Comité pour le magnifique travail qu'ils ont accompli bénévolement.

Félicitations aux gagnantes et aux gagnants, et un gros merci pour leur contribution à notre qualité de vie collective.



SECTEUR COMMERCIAL

DISTRICT 1

Club de golf Métropolitain Anjou
M. Antonio Di Lillo
9555, boulevard du Golf

DISTRICT 4

Restaurant Giorgio
M. Yvon Fréchette
6130, boulevard Louis-H.-La Fontaine

SECTEUR INDUSTRIEL

DISTRICT 1

Produits de sécurité North Itée
10550, avenue Parkway

DISTRICT 3

Groupe Plexon inc.
M. Paul Luciani
7171, rue Jean-Talon

SECTEUR RÉSIDENTIEL

DISTRICT 1

M^{me} Claire Deslongchamps
7142, impasse de L'Eau-Vive, app. 101

Habitations Santon
7200, avenue M.-B.-Jodoin

Pairie Jean-XXIII
7101, avenue de l'Alsace

M^{me} Michelina et M. Donato Turiello
7191, avenue de Pruniers

DISTRICT 2

Le Giraud
M^{me} Diane Corbeil, M^m. Adélar Leblanc et Michel Giroux
7060, avenue Giraud, app. 503

M. Laszlo Ambrus
7101, avenue Champchevrier

DISTRICT 3

Villa Latella, phase V
M. Jacques Lambert
7270, avenue de Beaufort, app. 100
M^{me} Melica et M. Johnny De Bona
6964, avenue David-d'Angers

DISTRICT 4

M^{me} Lori Weidner et M. Guido Famulari
7101, avenue Montpensier
Famille Minicozzi
7701, avenue Montpensier

DISTRICT 5

M^{me} Denise Savoie
7774, place Pocé
M^{me} Denise Bellerose
7788, place Bayeaux
M^{me} Suzanne et M. Yvon Damphousse
8170, boulevard Châteauneuf

DISTRICT 6

M^{me} Jean Huns
8362, place Chanceaux
M^{me} Francine et M. Gilles Rodrigue
7510, boulevard Roi-René

DISTRICT 7

M^{me} Rita Birtz
8623, boulevard Yves-Prévost

DISTRICT 8

M^{me} Gisèle et M. Georges Simoneau
7863, avenue Lévesque
M^{me} et M. Carvalho
9210, avenue Émile-Legault

1 Des gagnants du **DISTRICT 1** accompagnés de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Carol Beaupré, conseiller de ville et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement.



2 Des gagnants des **DISTRICTS 3 et 4** accompagnés de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Carol Beaupré, conseiller de ville et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement.



3 Des gagnants des **DISTRICTS 4 et 5** accompagnés de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Carol Beaupré, conseiller de ville et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement.



4 Des gagnants des **DISTRICTS 6, 7 et 8** accompagnés de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Carol Beaupré, conseiller de ville et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement.



5 Des gagnants des **DISTRICTS 1 et 3** accompagnés de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Alain Fraser, président du Comité d'embellissement, M. Carol Beaupré, conseiller de ville et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement.



De gauche à droite, M^{mes} Amalia Sebastia, membres du Comité d'embellissement et Diane Chevrette, agente de développement à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, M. Alain Fraser, président du Comité d'embellissement, M^{me} Helen Goral, membre du Comité d'embellissement, M. Carol Beaupré, conseiller de ville, M^{mes} Jacqueline Lacombe, Nicole Corbeil, Jeannine Lebire, membres du Comité d'embellissement, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement.



Rétrospective des Fêtes de la rentrée

Brocantes, exposition, ateliers, théâtre : des événements rassembleurs ont marqué la récente rentrée

Brocantes

La brocante communautaire et les brocantes maison ont obtenu un franc succès le dimanche 18 septembre. De nombreux citoyens se sont déplacés pour profiter de véritables aubaines.



De gauche à droite : M^{mes} Lucie Audy, Andrée Hall, Lise Favron et Jeannine Boisclair, M. Luis Miranda, maire d'arrondissement, M^{mes} Jacinthe Desrosiers, professeure, Nicole Bisaillon et Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, M. Rock Saucier, M^{mes} Micheline Rousson, Lucie Fortier, Marie Rivière et Nicole Lévesque, agente de développement à la DCSLDS de l'arrondissement d'Anjou.

Atelier de dessin

Le 1^{er} octobre, un atelier de dessin a réuni des dessinateurs en herbe.

L'arrondissement d'Anjou remercie vivement M^{me} Mylène Paiement, professeure de dessin, pour les judicieux conseils qu'elle a su prodiguer aux participants.

Exposition de peinture

Une exposition des œuvres de neuf élèves du cours de peinture de l'Association Au fil du temps d'Anjou a eu lieu en septembre. Plus de 45 œuvres ont été exposées, pour le plus grand plaisir des Angevins.

Lors du vernissage, les exposants étaient entourés de diverses personnalités angevines qui rehaussaient l'événement de leur présence.



Théâtre pour enfants

Plus d'une centaine de personnes ont assisté, le dimanche 2 octobre, au spectacle pour enfants *Éloi et le chamois*, présenté par la troupe La Pointe du Moulin, au Centre Roger-Rousseau. Que de jeunes mines réjouies à cette occasion!



Vente de livres

Cette année encore, la vente de livres retirés des collections des bibliothèques d'Anjou a connu un grand succès. Près de 400 citoyens en ont profité pour regarnir les rayons de leur propre bibliothèque. En tout, près de 3 000 livres et périodiques ont été vendus.



Ateliers de magie

Les enfants de notre arrondissement ont eu récemment la chance de participer à des ateliers de magie animés par Pat Gueller, un magicien-prestidigitateur réputé. En plus d'assister à la démonstration de divers tours de magie, les enfants ont pu percer quelques secrets du magicien. Certains ont même pu devenir magiciens à leur tour!

Laissez-vous raconter la Nouvelle-France!

Quand s'allume la bougie, le temps s'arrête et la magie commence!

L'arrondissement d'Anjou et Culture à la carte sont fiers de présenter *Contes et chansons de la Nouvelle-France*, ce vendredi 2 décembre, à 20 h, à l'église Jean-XXIII.

Ce sont deux sympathiques compères, Ubert et Ambroise, vêtus de leurs plus beaux atours et forts d'un accent de circonstance, qui vous livreront des contes tels que *Nicolas dit Pancette*, une exploration de l'origine du père Noël, descendant états-unien du saint Nicolas européen, et *La housse partie*, une grande leçon de partage offerte par un enfant à son père.

En s'accompagnant de leurs nombreux instruments (guitare, bouzouki, bodhran, flûte irlandaise, fifre, tambour et percussions), ces deux artistes vous proposent un fascinant voyage dans un monde de légendes, de diableries et d'aventures.

Musiques et chansons de Noël compléteront cette rencontre intime, un hommage nostalgique mais joyeux aux belles soirées traditionnelles du Québec.

Les billets sont en vente, au coût de 10 \$ chacun, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale, aux heures d'ouverture habituelles.

Si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

N.B. Les portes de l'église ouvriront à 19 h 15.

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, au 514.493.8200 (jour seulement).

Billetterie : 514.493.8266 (jour, soir et fin de semaine).

Spectacle pour enfants

Toute la magie de Noël à Jean-Corbeil!

Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à participer à un beau spectacle du temps des fêtes, intitulé *Le joyeux Noël des animaux*, qui sera présenté à la bibliothèque Jean-Corbeil le samedi précédant la fin de semaine de Noël.

Ce spectacle est une production du théâtre de marionnettes La Simagrée. Dix marionnettes, parmi lesquelles un célèbre vieillard à barbe blanche tout de rouge vêtu, raconteront aux enfants une merveilleuse histoire et susciteront leur participation au spectacle. Après la représentation, les jeunes spectateurs seront conviés à découvrir les coulisses d'un théâtre de marionnettes.

La prestation de La Simagrée aura lieu le samedi 17 décembre, à 14 h 30, à la salle d'animation de la bibliothèque, 7500, avenue Concord. **Entrée libre.**

Renseignements: 514.493.8260.

Mettez-y du dynamisme

Un coup de pouce à votre recherche d'emploi!

Se trouver un emploi suppose une démarche qui peut parfois être confondante et difficile à gérer.

Si vous êtes de l'extérieur du Québec et que vous souhaitez en savoir davantage sur le marché du travail à Anjou, le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) a un message de grand intérêt pour vous.

Le CJE vous invite à participer à des ateliers qui visent à mieux vous faire connaître le marché de l'emploi local afin de bien vous préparer à la recherche d'un emploi.

Ces ateliers, ouverts à tous et gratuits, seront donnés au CJE-Anjou/Saint-Justin les jours suivants:

- le vendredi 16 décembre 2005 de 9 h à 12 h
- le vendredi 13 janvier 2006 de 9 h à 12 h
- le mardi 31 janvier 2006 de 17 h à 20 h
- le vendredi 17 février 2006 de 9 h à 12 h
- le mardi 28 février 2006 de 17 h à 20 h

Pour y participer, vous devez confirmer votre présence de l'une ou l'autre des façons suivantes:

- en envoyant un courriel à yannick.boucher@cjeanjou.com;
- en laissant un message au 514.353.5400.

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.
Impression: Les impressions IntraMédia
Tirage: 21 500 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514.493.8000
Site Web: anjou.ville.montreal.qc.ca
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2005 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Chacun a la chance de gagner!

18^e concours de décorations de Noël

C'est avec plaisir que le Comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou invite tous les citoyens à participer à la 18^e édition du Concours de décorations de Noël, qui ne nécessite aucune inscription.

Pleins feux sur les lumières

Du 6 au 13 décembre, après 18 h, les membres du Comité parcourront les rues pour choisir les décorations les plus attrayantes. Du 14 au 21 décembre, après 18 h, un photographe ira prendre des photos à toutes les adresses préalablement sélectionnées. Pour participer, il vous suffit donc de décorer l'extérieur de votre lieu de résidence et de laisser vos décorations allumées, après 18 h, du 6 au 13, puis du 14 au 21 décembre.

Qu'est-ce que le Comité d'embellissement?

Le Comité d'embellissement est composé de sept bénévoles, nommés par le Conseil d'arrondissement, et d'une représentante de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Pour sélectionner les plus belles décorations, le Comité se scinde en équipes de deux, qui sillonnent le territoire et se réunissent ensuite pour visionner l'ensemble des photos et procéder à un vote qui déterminera les plus belles réalisations. Enfin, le Comité organise la soirée de remise des plaques aux gagnants.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Catégories

- Maison unifamiliale, duplex et maison de ville
- Balcon
- Commerce
- Condominium

Critères de sélection

- Originalité
- Apparence générale
- Disposition des divers éléments
- Harmonie des couleurs

Sélection des gagnants

Le Comité sélectionnera un maximum de deux gagnants par catégories et par quartiers. À noter que les gagnants sélectionnés deux années de suite, ou encore deux fois en quatre ans, ne seront pas retenus dans la sélection des gagnants pendant deux années consécutives.

Tous ceux qui illuminent la façade de leur demeure ont une chance de gagner. Les membres du Comité sélectionnent les décorations qui répondent aux critères précédemment énoncés.

Bonne chance à tous les participants.

